

AMIF - Fonds pour l'Asile, la Migration et l'Intégration

Objectifs

L'objectif général du programme AMIF est de contribuer à la gestion efficace des flux migratoires et à la mise en œuvre, au renforcement et au développement de la politique commune d'asile, de protection subsidiaire et de protection temporaire et de la politique commune d'immigration, tout en respectant pleinement les droits et principes inscrits dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

Mots-clés

Asile Education Intégration Migration